



**RAPPORT D'ACTIVITES
MISSION MARAUDE
BOIS DE VINCENNES
Année 2010**

SOMMAIRE

SYNTHESE	3
1. Présentation du service ou du centre	4
1.1. Rappel succinct des missions du service – lien avec le projet associatif	4
1.2. Historique rapide du service	4
1.3. Moyens matériels et humains	5
1.3.1. Moyens humains	5
1.3.2. Moyens matériels – capacités – patrimoine	6
1.4. Objectifs du service ou du centre	6
1.5. Méthodes de travail ou fonctionnement	7
1.6. Les formations de l'année	8
2. Activité de l'année	9
2.1. Evénements et faits marquants de l'année	9
2.2. Données chiffrées des activités	9
2.2.1. L'accompagnement vers une solution d'hébergement	10
2.2.2. Caractéristiques des publics ou des demandes – comparaison avec les années précédentes – conclusions	12
3. La réalisation de la mission – progrès réalisés et résultats obtenus	14
3.1. En matière d'expression des personnes accueillies ou hébergées	14
3.2. En matière de logement	14
3.3. En matière d'emploi	14
3.4. Les actions de l'année	15
3.4.1. La participation des usagers	15
3.4.2 Les actions collectives	15
3.4.3 Les suivis individuels	15
3.5. Les partenariats	15
3.5.1 Les partenariats au sein du mouvement ou de l'association	15
3.5.2 Les partenariats avec les autres associations	16
3.5.3. Les partenariats avec les pouvoirs publics	17
3.6. Les difficultés rencontrées	18
3.7. Les problèmes en suspens	19
4. Les perspectives pour l'année à venir	21
4.1. Les projets	21
4.2. Les difficultés probables	21
CONCLUSION	22
Annexes :	22

SYNTHESE

L'association Emmaüs intervient dans le Bois de Vincennes dans le cadre d'une Maîtrise d'Ouvrage Urbaine Sociale (MOUS) en réponse à un appel d'offre lancé en novembre 2008 par la Ville de Paris et la DRIHL-75.

Le cahier des charges confié à l'Association Emmaüs précise que cette mission a pour but de « *proposer des solutions adaptées d'hébergement et de logement aux personnes campant dans le Bois de Vincennes* ».

Pour répondre au mieux à cette demande, une maraude a commencé des opérations de repérage sur le terrain dès novembre 2008.

Cette mission s'inscrit pleinement dans les objectifs visés par l'Association Emmaüs qui dans son projet social se donne pour objectif de faire passer les personnes « *de la rue à la vie* » et donc par-là même de permettre aux personnes accueillies de « *passer de la dépendance sociale à l'autonomie, de les accompagner et de les soutenir pour qu'elles donnent du sens à leur vie.* »

En 2010, 51 personnes ont pu être accompagnées vers des hébergements (35 en 2009). L'augmentation des orientations est le fruit des efforts conjoints de l'équipe travaillant à la mission et du partenariat mené avec les autres acteurs associatifs et institutionnels intervenant dans le Bois de Vincennes, les services partenaires de l'association et du Mouvement Emmaüs.

Le travail en partenariat s'est en effet rapidement avéré nécessaire afin de :

- mener des actions concertées sur le terrain avec les différents opérateurs présents dans le Bois,
- définir une approche pluridisciplinaire avec des acteurs aux compétences complémentaires.

Malgré quelques difficultés rencontrées au commencement de l'action, la mission de maraude dans le Bois de Vincennes a été en mesure de proposer des hébergements aux personnes demandeuses. Ces orientations doivent pouvoir se poursuivre et dans cette optique, il serait souhaitable de disposer de places d'hébergement pour pouvoir réaliser des orientations rapides.

L'accompagnement proposé devant s'inscrire dans une démarche globale, il s'agit également de pouvoir apporter des réponses sur les autres volets de l'activité d'insertion menée, l'emploi notamment, ainsi que sur l'accompagnement de public sensible comme les familles avec mineurs, les personnes avec des addictions ou celles qui sont accompagnées d'animaux.

La stratégie d'intervention mise en place, mêlant approche individuelle et dynamique de groupe, reste à consolider afin de pouvoir lancer des actions d'insertion globale.

1. Présentation du service ou du centre

1.1. Rappel succinct des missions du service ou du centre – lien avec le projet associatif

Au sein de l'association Emmaüs, les actions de maraude ont été initiées en 1999 afin d'aller à la rencontre des personnes qui ne se rendent pas dans les structures d'accueil. Ce mouvement « *d'aller vers* » a permis d'identifier les lieux où, sur Paris et en région parisienne, les personnes avaient tendance à trouver des lieux de vie en étant à la rue. Ainsi, des activités de maraude ont été développées dans les terminaux de l'aéroport de Roissy (2007) et dans les quartiers du Nord de Paris (2008). Les maraudes du Bois de Vincennes répondent au même objectif de lutte contre l'isolement que les autres maraudes mises en place par l'association.

Cette mission s'inscrit pleinement dans les objectifs visés par l'association Emmaüs qui dans son projet social se donne pour mission de faire passer les personnes « de la rue à la vie » et donc par-là même de permettre aux personnes accueillies de « *passer de la dépendance sociale à l'autonomie, de les accompagner et de les soutenir pour qu'elles donnent du sens à leur vie.* »

1.2. Historique rapide du service

En novembre 2008, la Ville de Paris et l'Etat ont lancé un appel à projets pour accompagner vers des solutions d'hébergement les personnes installées dans le Bois de Vincennes. Pour répondre au mieux à cette demande, l'Association Emmaüs a choisi de mettre en place une maraude.

Cette mission se place dans le cadre d'une MOUS d'une durée de 15 mois - de février 2009 à avril 2010. En mai 2010, la mission a été renouvelée pour une durée de 11 mois.

Avant le démarrage officiel du projet, des missions exploratoires ont été menées dès le mois de novembre 2008, grâce au concours de personnes détachées de différents services de l'association. Ces premières missions avaient pour but de pouvoir intervenir auprès des personnes dès le début de l'hiver, avant qu'une équipe spécifiquement dédiée à cette mission ne soit constituée.

Le démarrage officiel de la mission a toutefois eu lieu en février 2009 et plusieurs phases se sont succédées tout au long des premiers 15 mois.

Deux phases avaient été clairement identifiées dans le cahier des charges de la M.O.U.S. :

- une phase de diagnostic et d'accompagnement social,
- la réalisation de propositions d'hébergement et de logement.

Dans un premier temps, la phase de diagnostic a porté sur ***un diagnostic général de la situation des personnes***. Le Bois n'était en effet pas un terrain connu de l'association, identifier les emplacements des personnes sur le Bois constituait donc un préalable nécessaire. Le travail réalisé par l'Unité d'Assistance aux Sans Abris (UASA) du Département Protection et Prévention (DPP) de la Ville de Paris, acteur de terrain agissant depuis de nombreuses années sur le Bois de Vincennes, a cependant facilité cette longue opération de repérage qu'il s'agit pourtant d'actualiser périodiquement.

Cette exploration du Bois s'est faite en rationalisant l'activité de maraude : un découpage de la surface en 5 secteurs a été opéré afin de pouvoir organiser au mieux les tournées sur le Bois.

Parallèlement à ce travail de terrain, le diagnostic a également porté ***sur les situations individuelles des personnes***. Cette étape, dont le cahier des charges faisait mention, a consisté à analyser avec précision la situation des personnes installées dans le Bois. C'est ainsi qu'un repérage des besoins, des capacités mobilisables a été effectué ce qui a rendu possible la définition des moyens adéquats pour accompagner ces personnes.

Durant toute l'année 2010, l'action de maraude s'est concentrée à renouer le lien avec les habitants du bois, à rencontrer les personnes nouvellement installées, à travailler pour répondre aux demandes de sorties, à coordonner l'action entre tous les partenaires.

1.3. Moyens matériels et humains

1.3.1. Moyens humains

Trois salariés étaient prévus dans le projet initial : deux postes de maraudeurs et un poste de chargé de mission avaient ainsi été intégrés au budget. Grâce à l'aide financière des communes voisines du Bois de Vincennes, un quatrième salarié a pu être recruté sur un poste d'éducateur spécialisé.

Un compagnon de la Communauté des services a été présent sur les premiers mois de la mission avant que sa participation à la mission ne soit arrêtée. Il a cependant pu apporter un soutien aux maraudes sur le Bois en aidant à

l'identification des emplacements et en contribuant à tisser des liens avec les personnes. Depuis le mois d'octobre 2010, un autre compagnon a rejoint l'équipe lors de l'ouverture du local à Vincennes.

Au début de l'année 2010, un nouveau maraudeur a été recruté pour remplacer un salarié ayant été licencié de l'association.

Deux stagiaires éducatrices spécialisées ont intégré la mission en 2010. Le recours aux bénévoles est systématique afin de pouvoir assurer les différentes activités de la mission.

1.3.2. Moyens matériels – capacités – patrimoine

Le projet de la mission maraude Bois de Vincennes prévoyait que cette dernière soit hébergée par un autre service de l'association. Les moyens matériels alloués à la mission sont donc limités.

Les maraudes s'effectuent en véhicule et depuis le mois d'octobre 2009, les personnes installées dans le Bois peuvent être accueillies dans un local mis à disposition de l'association par la Ville de Vincennes. Ce local comprend :

- un bureau (équipé d'un ordinateur portable et d'une imprimante-fax-photocopieuse) afin de pouvoir y réaliser des entretiens individualisés,
- une salle d'accueil qui a été meublée afin de pouvoir y recevoir en matinée des personnes auxquelles boissons chaudes sont proposées.
- Un ordinateur fixe, installé sur un deuxième bureau, a été livré au mois de juin 2010.

1.4. Objectifs du service ou du centre

La maraude Emmaüs dans le Bois de Vincennes s'est fixée trois objectifs :

- renforcer les capacités des personnes qui campent dans le Bois de Vincennes à prendre une part active dans le choix et la définition d'un projet de vie ;
- favoriser l'insertion des personnes fortement marginalisées campant dans le Bois de Vincennes à travers des propositions d'hébergement adaptées ;
- faciliter l'autonomie des personnes sur des aspects liés aux démarches administratives ou des prises en charge sanitaires.

Afin d'atteindre ces objectifs, un travail en partenariat avec les différents acteurs impliqués auprès des personnes qui campent dans le Bois a semblé nécessaire, dans le but de mieux coordonner les actions menées.

1.5. Méthodes de travail ou fonctionnement

Différents axes de travail ont été définis pour atteindre les objectifs visés par ce projet.

Trois grandes directions ont alors été poursuivies :

- ***renforcer l'accompagnement social***
 - ***améliorer la coordination des actions sur le terrain***

L'année 2010 a permis aux acteurs opérant sur le Bois de mieux se connaître et d'harmoniser les différentes actions menées par chacun. Néanmoins, le changement du public pendant les différentes saisons de l'année nous a obligé à faire appel à des intervenants qui n'opéraient pas encore dans le Bois. Notamment des associations spécialisées dans l'accompagnement des personnes avec des addictions et des associations qui s'occupent de santé et soins.

La mise en place de cette coordination opère sur trois aspects :

- un volet technique (recherche d'une coordination des actions de terrain),
- un volet social (réalisation de synthèses et de réunions d'évaluation),
- un volet opérationnel (conduite et gestion de projet).

Chaque trois mois, des réunions ont lieu afin de pouvoir conduire et suivre le projet. Les échanges avec les différents intervenants lors de ces réunions ont pu mettre à jour les positionnements de chacun, les approches bien que complémentaires s'étant parfois heurtées notamment sur la question de l'apport sur le terrain d'aides matérielles.

La coordination des maraudes (volet technique) a connu de grandes avancées : durant toute l'année 2010, des réunions hebdomadaires avec l'UASA de la DPP, service de la Ville de Paris, ont permis de faire le point sur la situation générale sur le Bois (nouvelles arrivées, personnes parties, incidents divers).

- ***renforcer la présence sur le terrain d'acteurs spécialisés***

Agir avec efficacité auprès des personnes installées sur le Bois nécessite la mobilisation d'acteurs spécifiques sur les problématiques qui marquent ces publics, à savoir :

- l'accompagnement de personnes avec des addictions,
- l'orientation des personnes avec animaux (chiens notamment),
- l'orientation des personnes originaires d'Europe de l'Est.

Des contacts ont en ce sens été pris avec différents acteurs : Boçiek pour les personnes originaires d'Europe de l'Est, l'association Charonne et l'association VISA 94 pour les problématiques d'addictions, la fondation Brigitte Bardot pour les personnes accompagnées de chiens.

- créer un lieu d'accueil dans le Bois de Vincennes

La création d'un lieu d'accueil dans le Bois de Vincennes vise à renforcer la présence d'Emmaüs sur le terrain. Elle enrichit l'action de maraude qui consiste à « *aller à la rencontre* » du public : plus précisément, il s'agit d'opérer un mouvement inverse et complémentaire en offrant la possibilité aux personnes de « *venir à* » et faire en sorte que ces personnes prennent l'habitude de sortir de leur univers. Le local mis à disposition par la Ville de Vincennes a donc pour objectif d'être un lieu de premier accueil facilitant les orientations.

▪ ***favoriser la sortie du Bois de Vincennes en facilitant l'expression des souhaits***

Cette action s'est concrétisée au cours de l'automne 2009 par la mise en place d'un atelier d'expression qui avait pour but de donner la possibilité aux personnes du Bois de pouvoir échanger autour d'activités. Du mois de janvier au mois de juillet 2010, le local a été le lieu de projections de films, moment autour duquel un bon nombre de personnes pouvaient se rencontrer et échanger. L'exiguïté du local et le nombre important de personnes présentes, nous empêchent malheureusement de poursuivre ces séances.

▪ ***favoriser la sortie de la précarité en préparant l'accès à des solutions d'hébergement stables***

Les personnes installées dans le Bois sont en grande majorité réticentes à l'idée d'intégrer un hébergement ou un logement.

Il a donc fallu s'adapter à cette difficulté en organisant des **visites** afin de rendre compte des adaptations des structures aux besoins des personnes, à l'issue d'opérations d'humanisation. Des visites de centres d'hébergement de l'Association Emmaüs sont systématiquement organisées.

1.6. Les formations de l'année

L'équipe a suivi une journée de formation sur le RSA.

2. Activités de l'année

2.1. Evénements et faits marquants de l'année

L'année 2010 a été marquée par des événements divers. Nous nous sommes souvent retrouvés en présence de familles d'origine roumaine avec des mineurs. Des cinq familles rencontrées, quatre ont pu bénéficier d'une orientation via le 115, la cinquième a préféré quitter le Bois pour un départ à Bordeaux.

Au mois de septembre 2010, nous avons constaté l'installation de plusieurs familles rom. Ce phénomène a vite pris une ampleur assez importante avec un campement de plus de cinquante personnes. Cette situation nous a obligé à alerter le SAMU Social avec qui nous avons organisé plusieurs maraudes médicalisées avec un infirmier.

Plusieurs familles avec mineurs ont été orientées vers des hôtels sur le dispositif 115. Cette solution a vite montré ses limites, les familles revenaient assez rapidement au bois de Vincennes où elles pouvaient faire de la cuisine et rester avec les autres membres de leur famille.

Au début de l'hiver, la Ville de Paris a proposé à l'ensemble des personnes présentes sur le campement un hébergement dans un immeuble parisien.

Le 19 novembre la Ville de Paris a mené une opération d'éviction pour des campements situés dans le secteur du bois proche de la ville de Saint-Mandé. Au cours de l'année, ce secteur a été le lieu de plusieurs incendies et agressions. Il s'agit de la zone du bois qui est la plus fréquentée et qui héberge des centres aérés durant les mois estivaux. La cohabitation des SDF et des enfants n'est pas facile à gérer.

Cette opération a visé aussi 2 personnes qui occupaient des locaux appartenant à la Ville de Paris et une personne qui avait agressé un agent de la ville.

Cet événement a beaucoup pesé sur le lien de confiance que la maraude avait pu instaurer avec un certain nombre de personnes vivant dans le bois qui ont considéré les maraudeurs comme impliqués dans ce fait.

Dans les mois suivants, un travail de rapprochement et d'explication sur le positionnement de la maraude a réussi à regagner la confiance des personnes habitant le bois.

2.2. Données chiffrées des activités

2.2.1. Les maraudes

En 2010, la mission a effectué 257 maraudes (21 par mois) durant lesquelles 2270 passages sur les campements existants (198 par mois) et rencontré 2403 personnes (184 par mois).

De janvier 2009 à décembre 2010 l'équipe de maraude a pu rencontrer 297 personnes différentes dans le bois avec lesquelles elle a pu établir un contact (fiche individuelle, orientation, entretiens individualisés).

2.2.2 L'accompagnement vers une solution d'hébergement

Entre janvier et décembre 2010, **51 personnes ont pu être orientées vers des hébergements** (35 en 2008 et 2009). Parmi ces personnes, 8 n'ont pas persisté dans l'hébergement trouvé. Pour 6 de ces retours au Bois, nous avons trouvé une deuxième solution.

	2008	2009	2010
Janvier		3	3
Février		4	1
Mars		1	4
Avril		0	1
Mai		2	3
Juin		2	5
Juillet		1	2
Août		3	8
Septembre		4	2
Octobre		0	5
Novembre		4	10
Décembre	1	10	7
	1	34	51

Pour ce qui concerne la typologie du public, nous avons accompagné 34 hommes, 2 femmes, 5 couples et 5 familles.

	2008	2009	2010
Hommes	1	25	34
Femmes		4	2
Couples		2	5
Familles		1	5

Pour ce qui concerne la typologie des orientations nous faisons une distinction entre les hébergements d'urgence (mise à l'abri) et des solutions dans la durée (stabilisation).

Pour une première mise à l'abri, nous avons orienté 20 personnes vers des CHU, 14 vers des chambres d'hôtel proposées par les espaces hôteliers de différentes associations, 11 vers des structure gérées par le 115.

Pour les solutions en stabilisation nous avons accompagné 12 personnes vers des CHRS, 2 vers des Maisons Relais, 3 vers un logement (location particulier, Paris Habitat). Pour les 6 orientations vers des Communautés Emmaüs, il s'agit de personnes principalement d'origine bulgare qui, après une longue permanence dans le Bois, choisissent l'expérience du compagnonnage pour apprendre le français et entreprendre une expérience de travail.

2009	Mise à l'abri		Stabilisation	
	Espace Hôtelier Emmaüs	15	CHRS Javel	2
115 (Hôtel, CHU)	7	Perray Vaucluse	2	
CHU Montesquieu	4	Association Pour Amitié	2	
CHU Arago	2	Communautés Emmaüs	2	
Halte Esteville	2	CHRS Crimee	1	
		Poirier de Narcay	1	
	30		10	

2010	Mise à l'abri		Stabilisation	
	115 (Hôtel, CHU)	12	Communautés Emmaüs	6
Espace Hôtelier Emmaüs	10	CHRS Etape Ivryenne	3	
CHU Montesquieu	5	Logement privé	2	
Halte Esteville	3	CHRS Cretet	2	
Espace Hôtelier Sec. Cat.	2	CHRS Foyer Vaugirard	2	
Espace Hôtelier Aurore	2	CHRS Laumière	1	
CHU Sleep-in	2	Foyer ADOMA	1	
LHSS Ridder	3	CHRS Malmaison	1	
CHU Le Fleuron	3	CHRS J. Rostand	1	
CHU Yves Garrel	2	CHRS P. Vaucluse	1	
CHU La Chapelle	1	MR Poirier de Narcay	1	
		CHRS Centre Corot	1	
		Maison Relais JC	1	
	45		23	

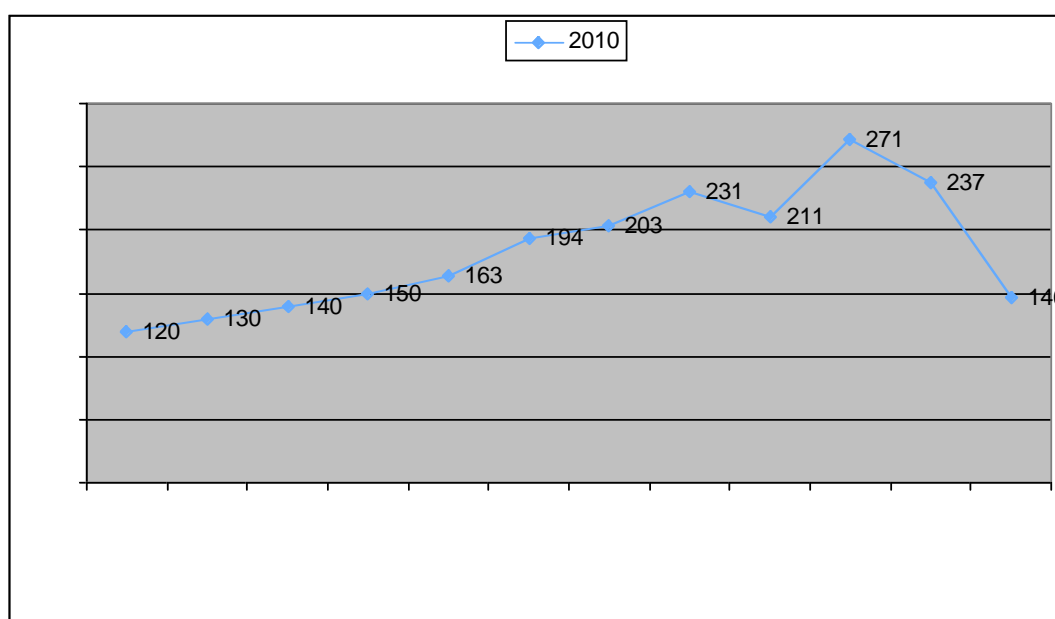
2.2.3. Caractéristiques des publics ou des demandes – comparaison avec les années précédentes – conclusions

Le Bois de Vincennes est marqué par un mouvement de va-et-vient permanent : ainsi il n'est pas rare, surtout durant les mois estivaux, de constater de nouvelles installations sur le Bois. Les traits caractéristiques des publics sont en constante évolution, même si quelques grandes tendances se dessinent.

Le diagnostic réalisé en janvier 2011, avec les données de l'année 2010, a permis de préciser quelques caractéristiques des publics.

Il ressortait de ces premières évaluations statistiques que :

- pendant les mois d'hiver, de novembre à février, la population du Bois varie entre 130 et 110 personnes.
- à partir du mois de mars et jusqu'au mois de novembre, les présences augmentent progressivement jusqu'à atteindre les 240-250 personnes.
- cette population est essentiellement masculine (au mois de février 2010, sur 120 personnes on pouvait recenser 14 femmes ; au mois de octobre 2010, sur 240 personnes on pouvait recenser 27 femmes).
- Si en 2009 les personnes installées dans le Bois étaient essentiellement de nationalité française ou européenne, en 2010, durant les mois de grande affluence d'avril à septembre, nous avons constaté que presque les deux tiers des présents étaient des personnes venant de pays de l'Est (notamment Bulgarie et Roumanie).



Le diagnostic réalisé au mois de janvier 2011 présente les variations des présences et des ages ainsi reparties :

	18-25	25-45	45-60	+60	
mars 2010	11	75	49	10	145
juin 2010	6	134	44	5	189
septembre 2010	18	154	46	7	225
janvier 2011	0	83	21	5	109

On peut constater que la présence de jeunes (18-25) est phénomène qui est présent à partir du printemps.

Le Bois de Vincennes est apparu pour beaucoup de personnes qui y sont installées comme un point de chute sur un long parcours d'errance dans les centres urbains avoisinants.

	0 -1	1-3	3-5	5-10	+10	
mars 2010	79	44	14	6	2	145
juin 2010	121	52	12	3	1	189
septembre 2010	163	46	12	3	1	225
janvier 2011	55	34	16	3	1	109

A partir du mois de mars 2010 nous avons constaté l'arrivée de nombreuses personnes d'origine roumaine ou bulgare. Ces arrivées ont fait monter la donnée des présences de moins d'un an dans le Bois.

2.2.4. Origines des demandes

Pour ce qui concerne les demandes, nous constatons que la première nécessité est d'accompagner les personnes dans des démarches administratives, ce temps est notamment utilisé pour renouer le lien et tester notre action afin de relancer une demande d'hébergement.

3. La réalisation de la mission – progrès réalisés et résultats obtenus

3.1. En matière d'expression des personnes accueillies ou hébergées

Avec la mise à disposition d'un local de première orientation et d'accueil, nous avons mis en place un temps de loisir et de parole pour les accueillis qui le désiraient, ainsi chaque mercredi après-midi un temps est alors consacré à la rencontre des personnes installées sur le Bois de Vincennes.

À partir du mois de janvier et jusqu'au mois de juillet 2010 les mercredis après-midi ont été l'occasion pour la projection d'un film suivie par un temps de parole encadré par une stagiaire en psychologie. Malgré l'interruption de cette activité à la rentrée 2010, le local reste un endroit de rencontre et d'échange.

3.2. En matière de logement

En 2010 la grande majorité des orientations se sont faites vers des hébergements d'urgence ou de stabilisation. Malgré les difficultés liées à ce type de solution, 2 personnes ont pu bénéficier d'une orientation vers des logements privés, 2 vers des Maisons relais et 1 vers un Foyer ADOMA.

3.3. En matière d'emploi

Plusieurs demandes d'accompagnement vers l'emploi ont été formulées. Cependant les orientations dans ce domaine restent compliquées en raison des difficultés liées à la vie précaire et aux souhaits.

La mise en place d'une collaboration plus étroite avec la Mission emploi et l'Espace Dimey, service de l'association Emmaüs, a permis de mieux cibler certaines orientations. Un affichage mensuel des offres et des sessions de recrutement des MDEE est effectué au local.

Une problématique commence à surgir par rapport au public en provenance de Roumanie et Bulgarie arrivé en France à la recherche d'une solution professionnelle. Pour ce type de public nous n'avons pas de solutions.

Pour développer cette action, il est nécessaire qu'une personne (bénévole, stagiaire) la prenne en charge afin d'assurer un suivi régulier auprès des personnes et auprès de partenaires de proximité (associations et entreprises d'insertion, agences du pôle emploi, etc.)

3.4. Les actions de l'année

3.4.1. La participation des usagers

La participation des usagers a été favorisée à travers la mise en place d'un atelier cinéma du mois de janvier au mois de juillet. A la diffusion de films le mercredi après-midi a fait suite un atelier de parole durant lequel les participants à la projection pouvaient exprimer leur point de vue sur les thématiques abordées par le film.

3.4.2 Les actions collectives

L'ouverture du local à Vincennes a permis d'organiser plusieurs temps collectifs. Ainsi nous avons organisé un repas collectif à Pâques et un petit déjeuner à Noël. L'exiguïté de notre local et le nombre important d'usagers, nous empêche de multiplier ces moments d'échange.

Enfin, plus spécifiquement, une visite de la Communauté Emmaüs de Neuilly Plaisance a été organisée le 26 février pour permettre aux personnes installées dans le Bois de Vincennes de visiter le chantier de construction des chalets en bois (projet de la Communauté de Neuilly).

3.4.3 Les suivis individuels

Dans le cadre de la mission sur le Bois de Vincennes, il s'agit de mettre en place des suivis individualisés des personnes afin de pouvoir les accompagner au mieux. Lors des rencontres en maraude ou au local, des rendez-vous avec l'éducatrice spécialisée de la mission sont proposés par les maraudeurs aux personnes : il s'agit pour elles de reprendre contact avec un intervenant social et d'entamer des démarches en matière d'emploi, sur le plan administratif ou sur le plan de la santé.

Les orientations vers d'autres acteurs sociaux peuvent également être effectuées : vers les PSA de la Ville de Paris, vers Entraide et Partage ou l'ESI Saint-Michel du SAMU Social, accueils de jour de proximité.

3.5. Les partenariats

3.5.1 Les partenariats au sein du mouvement ou de l'association

- **Au sein de l'association**

Des actions de partenariat ont pu être menées avec différents services :

- la mission bénévolat de l'association qui a orienté 9 bénévoles

- le service hôtelier de l'association avec lequel une collaboration rigoureuse a été mise en place de manière efficace : 10 personnes venant du Bois ont été hébergées à l'Espace Hôtelier.
- la Halte d'Esteville qui a accueilli 3 personnes installées dans le Bois.

- **Au sein du Mouvement**

Des visites à la communauté de Neuilly Plaisance et à Emmaüs Defi ont été organisées afin de montrer les moyens d'insertion propres aux communautés Emmaüs.

Une collaboration avec la communauté Coup de main pour l'hébergement des familles Rom a été mise en place lors de l'opération d'hébergement des familles rom du 22 novembre 2010.

Un projet de partenariat avec la Communauté de Neuilly Plaisance est à l'étude. La MOUS a pour objectif de rechercher des solutions innovantes en matière d'hébergement ou de logement pour les personnes du Bois de Vincennes. La Communauté de Neuilly Plaisance a créé un type d'habitat innovant : des chalets en bois et développé un projet de chantier d'insertion autour de cette forme d'habitat afin que les personnes qui pourront y habiter puissent contribuer à sa construction. La participation des usagers est donc fort recherchée dans ce projet qui pourrait constituer une piste possible de logement pour les personnes du Bois.

Une visite d'une maison à ossature Bois a été organisée avec 5 personnes du Bois de Vincennes en octobre 2009 afin de pouvoir les sensibiliser à ce projet. L'idée de cette maison semblant intéresser les personnes rencontrées par la maraude – même si de nombreuses interrogations demeurent sur la mise en œuvre du projet – le partenariat avec la Communauté de Neuilly est donc à poursuivre.

3.5.2 Les partenariats avec les autres associations

Plusieurs associations sont présentes sur le Bois de Vincennes : le Secours Catholique de Paris, le Secours Catholique du Val de Marne, le Réseau Souffrances et Précarité de l'Hôpital Esquirol, l'association VISA 94, l'association Confluences. Des rencontres ont pu avoir lieu avec chacune de ces associations avec lesquelles des échanges sont planifiés sur le suivi des personnes.

Des contacts avec Médecin du monde pour un diagnostic sur la prise en charge des personnes en souffrance psychique ont abouti à une rencontre d'échange des pratiques mises en place pour le suivi des personnes en souffrance psychique.

Les principales structures assurant le suivi social des personnes installées sur le Bois ont été identifiées (Entraide et Partage, l'ESI Saint Michel, les PSA) et des contacts entre travailleurs sociaux ont lieu régulièrement.

Des partenariats étroits ont pu être tissés avec d'autres structures – non associatives – effectuant des maraudes sur le Bois de Vincennes.

Le travail mené en collaboration avec l'Unité assistance sans abris de la DPP a montré son efficacité sur le terrain. Des contacts ont ainsi été tissés avec la BAPSA et la Garde Républicaine, ainsi que avec la direction des espaces verts notamment pour les signalements de nouvelles installations et la coordination des actions de nettoyage de campements abandonnés.

3.5.3. Les partenariats avec les pouvoirs publics

L'action de l'association Emmaüs a été initiée dans le cadre d'une réponse à un appel à projets lancé par la Ville de Paris et par l'Etat, ce qui de fait, soulignait l'intérêt porté par ces deux pouvoirs publics à cette question du phénomène de l'errance dans le Bois.

Le soutien politique dont bénéficie cette mission est donc appréciable, d'autant plus qu'il s'est étendu aux communes riveraines du Bois et le rôle moteur de la Mairie de Vincennes dans la mobilisation des communes valdemarnaises du Bois est à souligner. Celles-ci sont d'ailleurs régulièrement présentes lors des comités de pilotage organisés par la Ville de Paris et la Préfecture sur la MOUS du Bois de Vincennes.

Le soutien de la Ville de Paris, outre son apport financier, s'est concrétisé sur le terrain par une collaboration étroite avec la Mission SDF du Secrétariat Général de la Ville de Paris et de la DPP depuis le début de la mission. La maraude Emmaüs a ainsi pu bénéficier de l'expertise acquise par les agents de la DPP et notamment de leurs connaissances des lieux et des personnes.

La Ville de Paris, intervient également dans le suivi de la mission en organisant des réunions périodiques de coordination opérationnelle, sous l'impulsion du Secrétariat Général : les différents services qui y sont conviés participent activement à la bonne poursuite de la mission.

La Ville de Vincennes, qui soutient également la mission sur le plan financier, a signifié l'intérêt pour la MOUS à travers un apport logistique notable : la mise à disposition de l'équipe d'Emmaüs d'un local permettant de recevoir les personnes du Bois et ainsi de poursuivre l'accompagnement social entamé lors des maraudes.

Un des principaux atouts de cette mission réside dans le soutien dont bénéficie l'association Emmaüs dans la conduite de ses actions tant de la part des acteurs institutionnels que des différentes structures intervenant sur le Bois.

3.6. Les difficultés rencontrées

Dans la conduite de la mission, des difficultés ont été rencontrées sur plusieurs plans :

La constitution de l'équipe : au début de l'année 2010 un nouveau maraudeur a pu intégrer l'équipe, ainsi constituée : 1 chargée de mission, 1 éducatrice spécialisée, 2 maraudeurs. Cet effectif a pu se fédérer autour d'une vision partagée des actions à mener sur le terrain. La chargée de mission a quitté sa fonction en avril et a été remplacée au mois de mai par un des maraudeurs. Ce remplacement a laissé l'équipe en sous-effectif jusqu'au mois de décembre, où une nouvelle maraudeuse a pu intégrer la mission. Une stagiaire ES de troisième année a intégré l'équipe en septembre pour son stage de longue durée. Par ailleurs, les maraudes dans le Bois de Vincennes nécessitent la présence d'une équipe plus conséquente : tant sur le volet contact et création de lien (ce qui correspond à l'activité propre de maraude) que celui de l'activité d'accompagnement social (orientation et suivi des personnes).

Le manque de moyens : l'exiguïté du local qui sert de bureau et d'accueil commence à montrer ses limites surtout durant les mois estivaux, quand l'accueil enregistre un nombre important de présence. Des locaux plus adaptés pourraient favoriser l'accueil et le travail d'accompagnement.

Les relations avec les partenaires : au démarrage de la mission en janvier 2009, les associations déjà intervenant dans le Bois de Vincennes se sont interrogées sur le rôle de l'association sur le Bois, la nature exacte du projet que l'association devait conduire. Le long travail d'échange et de rencontre a permis d'expliquer notre action et de répondre aux interrogations. L'année 2010 a servi à tisser des liens avec les autres partenaires intervenant dans le bois, à consolider la coordination des interventions sur le terrain et a permis de mettre en valeur la collaboration dans le suivi des accompagnements sociaux. Des nouveaux partenaires sont toujours en demande pour intervenir dans le bois. Dans la mesure où ces nouveaux partenaires pourraient répondre à un besoin existant, leur arrivée demande cependant un long travail d'entente et de coordination.

Les relations avec les personnes sur le Bois : les relations entre les maraudeurs et les personnes installées sur le Bois se construisent rapidement sur un rapport de confiance. Comme dans toute relation, les insatisfactions sont inévitables, notamment lorsque des demandes n'auront pas été satisfaites de manière immédiate. Plusieurs réunions d'équipe ont été dédiées à mettre au clair la façon de se présenter dans le bois, aux choses qui peuvent être dites et aux propositions à faire. Ce travail a permis de limiter les malentendus. L'opération d'éviction du mois de novembre 2010 a beaucoup pesé sur la relation de confiance instaurée entre l'équipe Emmaüs et les habitants du bois qui, dans certains cas, nous ont imaginé comme faisant partie des décideurs de cette action. Depuis, nous veillons à rétablir des liens de confiance et à bien clarifier les limites et le sens de notre action, afin de pouvoir continuer notre travail d'accompagnement social dans le bois.

Le groupe d'expression : après un démarrage difficile, les accueillis qui fréquentent le local ont choisi des projections cinéma suivies par un temps de parole animé par des stagiaires psychologues. La difficulté constatée dans le remplacement de l'animateur, des problèmes pratiques, telle l'exiguïté de l'espace et le nombre important de présences, nous ont fait pencher pour la suspension de cette activité.

3.7. Les problèmes en suspens

▪ **Problématique générale**

Des difficultés demeurent sur le positionnement à avoir sur des situations complexes. Dans certains cas, une réelle tension existe entre les valeurs portées par l'association, placer la personne au cœur du projet, et l'exigence de résultat immédiat revendiquée par les financeurs. Les actions d'accompagnement qui se mettent en place demandent du temps et s'appuient sur une relation de confiance difficile à tisser. Ce sont ces actions et cette relation qu'il s'agit ainsi de préserver.

▪ **Difficultés opérationnelles**

La nécessité d'une présence constante sur le terrain et la coordination entre tous les partenaires qui interviennent dans le bois demeurent souvent difficile. Notamment la procédure de retrait des abris vides, ces installations laissées vacantes peuvent faire l'objet de nouvelles installations ou de réinstallations sur le Bois. Une procédure de retrait de ces abris a été trouvée, mais la mise en place reste lourde.

▪ **Difficultés dans l'accompagnement des publics**

Les orientations vers des hébergements : les orientations vers des hébergements d'urgence restent difficiles, les idées reçues empêchent souvent la proposition de solutions immédiates. La recherche de places en hébergement de stabilisation demande un long travail de recherche et risque de monopoliser les effectifs sur des dossiers très compliqués.

Il s'agirait donc de pouvoir diversifier l'offre d'hébergement, notamment en élargissant les possibilités de partenariat, la possibilité d'orienter les personnes vers le 115 via le « Droit de Priorité » a été évoquée. Il reste à ce que cette possibilité se concrétise afin de répondre aux demandes des personnes.

L'accompagnement de familles : cinq familles roumaines ont été prises en charge en 2010. L'accompagnement de ces familles, avec présence de mineur, est problématique dans la mesure où la prise en charge de ces familles est soit limitée dans le temps, soit inadaptée (chambre d'hôtel n'offrant pas la possibilité de cuisiner). Une réflexion menée avec différents acteurs (la mission rom du Secours Catholique, l'ESI Famille à Emmaüs) est en cours afin de pouvoir définir une offre adaptée d'hébergement pour ce public.

Les personnes avec des problèmes d'addiction : l'accompagnement du public avec des addictions demande une prise en charge très longue et souvent très lourde. Des collaborations avec des associations spécialisées dans ce domaine commencent à donner les premiers résultats.

Les personnes accompagnées d'animaux : peu de places en stabilisation sont disponibles pour ce public, ce qui limite les possibilités d'orientation.

L'accompagnement vers l'emploi : cette difficulté est liée au fait que les personnes ne sont pas toujours prêtes à retrouver une activité salariée. Afin de pouvoir mener une action efficace en la matière, il s'agirait qu'une personne au sein de la mission prenne en charge cette dimension de l'accompagnement (possibilité de confier cette tâche à un stagiaire).

4. Les perspectives pour l'année à venir

4.1. Les projets

▪ En direction des publics

L'aller vers les personnes installées dans le bois reste une démarche difficile, mais la seule qui permette de favoriser la construction du lien et faciliter la formulation de demande. Il s'agira de planifier, avec les personnes accueillies, des parcours dynamiques de sortie du Bois et de répondre au mieux à leurs attentes afin d'éviter les échecs et les retours à la précarité.

Le suivi individuel des personnes se poursuivra en collaboration plus étroite avec les partenaires sociaux du réseau parisien. Par ailleurs, il s'agira de favoriser les actions collectives, en diversifiant les activités dans le local et en favorisant la sortie vers d'autres structures d'orientation spécialisées dans l'insertion pour l'emploi.

▪ En direction des partenaires

Poursuivre le travail de partage et d'échange entrepris avec les partenaires intervenant dans le bois. L'année 2011 pourrait être l'occasion d'organiser une à deux journées d'échanges et de réflexion sur des thématiques transversales en matière d'accompagnement des publics.

Il s'agira aussi de poursuivre et de concrétiser le partenariat avec la Communauté de Neuilly Plaisance.

Cette Communauté peut offrir une possibilité de logement stable aux personnes installées dans le Bois.

Les projets évoqués ne pourront être menés que si la mission est reconduite par les pouvoirs publics.

4.2. Les difficultés probables

La poursuite de la mission ne pourra s'effectuer qu'à la condition de pouvoir disposer de moyens matériels et humains supplémentaires.

Par ailleurs, il est impératif de bénéficier de places d'hébergement afin de pouvoir réaliser des orientations rapides et répondre ainsi aux demandes de mise à l'abri immédiates.

CONCLUSION

De manière générale, l'intérêt de cette mission est manifeste. La rencontre avec un public, en marge, qui échappe à toute étiquette - les personnes rencontrées ne sont pas sans domicile, elles en ont un qu'elles occupent souvent depuis longtemps - est pleinement enrichissante.

Accompagner ce public constitue donc un réel défi et demande de pouvoir s'adapter régulièrement aux demandes des personnes rencontrées et c'est là la principale difficulté de cette mission.

Annexes :

- **Diagnostic MOUS Bois de Vincennes 25 janvier 2011**